

Comment ?

Délivrance d'un vaccin de type ROR dans le cadre d'une campagne de prévention.

Rappel: la délivrance du vaccin doit faire l'objet d'une facturation séparée.

Effectuer la saisie à l'écran de facturation et terminer par « fin » puis sélectionner F3-Facture vitale à formater.

L'écran de Paramétrage de la facturation Vitale s'affiche.

Dans la zone exonération particulière, choisir : Soins dispensés en risque maladie et exonérés dans le cadre d'une campagne de prévention.

Nb : durant la période légale de vaccination saisonnière contre la grippe le choix « Campagne nationale de vaccination » est proposé dans cette liste.